

L'an deux mil vingt-et-un, le 7 juin, Nous, Marie-Christine PINARD, Maire de SAINT-HÉLEN, certifions avoir convoqué ce jour, dans la forme et les délais légaux, le conseil municipal pour le 10 juin 2021 à huis clos.

Ordre du jour

- Etude valorisation de la Forêt de Coëtquen : validation bureau d'études
- Subventions 2021
- Aménagement zone de loisirs
- Informations municipales
- Questions diverses

RÉUNION DU 10 JUIN 2021

Le trois juin deux mil vingt-et-un, à 20 heures, les membres du conseil municipal de Saint-Hélen se sont réunis dans la salle polyvalente sur convocation qui leur a été adressée par Madame Le Maire (séance à huis clos)

Présents : Mmes Marie-Christine PINARD – Solène SAMSON – Evelyne GUÉRY – Monique MOREAU – Laurence GABORIT – Gwénaëlle MARTIN – Aurore PAU - Mrs Olivier BOIXIÈRE – Maël FELIN – Olivier TRÉHEL – Elie CHATTON – Jean-Michel JOURDAN – Pascal BOURSICOT – Serge RIVIERE

Absentes excusées : Mme Martine BUGEAUD

Secrétaire de séance : Mme Laurence GABORIT

DÉLIBÉRATION N° 2021-06-01

**OBJET : ETUDE VALORISATION DE LA FORÊT DE COETQUEN :
VALIDATION BUREAU D'ETUDES**

(Délibération transmise en sous-préfecture le 14 juin 2021)

Monsieur Olivier BOIXIERE rappelle la délibération n° 2021-03-05 relative au lancement d'une consultation pour la désignation du bureau qui devra assurer l'étude de définition de projet pour la valorisation de la forêt domaniale de Coëtquen.

Il indique également que celle-ci est divisée en 2 lots :

- ☞ Lot 1 : Réalisation d'un projet de schéma d'accueil du public en forêt
- ☞ Lot 2 : Activités pédagogiques, sportives, loisirs et ludiques

A l'issue de la publication, 3 candidatures ont été réceptionnées et ouvertes par la Commission d'Appel d'Offres qui a ensuite auditionné ces candidats :

- L'ONF pour le lot n°1 (le lot n°2 étant hors de leur champ de compétences)
- Atelier 360 sur les lots 1 et 2
- Atémia sur les lots 1 et 2

Les critères retenus pour le jugement des offres sont jugés individuellement par lots, à savoir :

- . le prix des prestations (apprécié au regard de l'acte d'engagement et du devis) : **35%**
- . la valeur technique (apprécié au regard du mémoire justificatif) : **65%**

A l'issue de cette audition, il vous proposé de retenir respectivement :

☞ pour le lot n°1, la proposition de l'**Office National des Forêts** pour un montant d'honoraires de **20 850 € HT**

☞ pour le lot n°2, la proposition de **d'ATEMIA** pour un montant d'honoraires de **20 150 € HT**

Après avoir pris connaissance de ces données, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- attribue le marché pour la réalisation du lot 1 à l'ONF
- attribue le marché pour la réalisation du lot 2 à ATEMIA
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché

DÉLIBÉRATION N° 2021-06-02

OBJET : VALORISATION DE LA FORET DE COETQUEN : CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE

(Délibération transmise en sous-préfecture le 14 juin 2021)

Dans le cadre de la valorisation de la forêt de Coëtquen, Monsieur Olivier BOIXIERE propose que soit constitué un organe de pilotage dans lequel seraient associés : la commune de SAINT-HELEN, Dinan Agglomération, les bureaux d'études, le gestionnaire de la forêt (ONF), l'association « A l'Asso de la Forêt »...

Celui-ci serait conduit par le Maître d'Ouvrage de l'étude, à savoir la commune de SAINT-HELEN.

Aussi et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne, membres du COPIL représentant la commune :

Olivier BOIXIERE, Maël FELIN, Gwénaëlle MARTIN et Elie CHATTON

DÉLIBÉRATION N° 2021-06-03

OBJET : BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N° 1

(Délibération transmise en sous-préfecture le 14 juin 2021)

Après délibération et sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
020 Dépenses imprévues	- 1 760 €
21571-204	+ 1 330 €
2315-215	+ 430 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

SUBVENTIONS 2021

Après un premier examen lors de la commission « communication – associations » les demandes de subventions 2021 seront étudiées en commission des finances le 19 juin prochain.

AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS

Monsieur Maël FELIN soumet à l'assemblée le projet d'aménagement de la zone de loisirs, située entre les 2 lotissements où sont installés le City stade et le Pumtrack. Il propose de faire appel à un lycée professionnel spécialisé dans le paysage qui sera chargé de la conception du projet et de sa réalisation selon un cahier des charges bien déterminé.

POINT SUR LE COMMERCE

Monsieur Olivier BOIXIERE fait le point sur les candidatures reçues pour la gérance des commerces suite à l'annonce diffusée dans la presse ainsi que par le biais de « SOS VILLAGES »

A date, on dénombre 8 candidats pour le commerce multi services et 4 pour la boulangerie
Les candidatures sont à déposées avant le 29 juin 2021.

POINT SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Madame le Maire rappelle que lors de la réunion précédente elle avait attiré l'attention des élus sur la non-conformité du système de traitement des eaux usées et de son impact sur les autorisations d'urbanisme.

Des problèmes sont également apparus à la station de pompage. En effet, des analyses effectuées par l'Agence Régionale de Santé ont décelé la présence de métabolites (herbicides maïs) au Pont Es Chats. Des actions à court terme vont devoir être entreprises comme la mise en place d'un suivi de rejet du lagunage, une étude de bathymétrie et éventuellement un curage. A défaut, il y a un risque de fermeture provisoire de la station de captage.

Des discussions devront également être lancées avec les agriculteurs situés dans le périmètre de protection de la source.

Ce plan d'action devrait permettre d'éviter les refus systématiques des autorisations d'urbanisme, en zone d'assainissement collectif, comme le préconise la DDTM.

Pour Olivier BOIXIERE, l'assainissement relève de la compétence de Dinan Agglomération qui doit proposer et mettre en œuvre des solutions adaptées. La commune subit les conséquences de cette classification par la DDTM et demande que des mesures plus régulières soient prises à l'avenir.

De plus, il souhaite que soit élaboré au plus vite un nouveau schéma directeur d'assainissement qui permettra d'avoir une plus grande visibilité sur les prochaines zones d'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire intercommunal.

DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS

- Finances : samedi 19 juin à 10H30
- Comité consultatif commerce : lundi 21 juin à 18H30
- Réunion de lancement étude valorisation forêt : mardi 22 juin à 18H

2021-051

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame Le Maire déclare la session close.
Délibéré en séance, les jours et ans susdits
La séance est levée à 21 heures 30

RAPPEL DES DÉLIBÉRATIONS ET SIGNATURES

NUMEROS	OBJETS	PAGES
2021-06-01	Etude valorisation de la forêt : validation d'un bureau d'études	48
2021-06-02	Valorisation de la forêt : création d'un comité de pilotage	49
2021-06-03	Budget communal : décision modificative n°1	49

	Signatures	Observations
PINARD Marie-Christine		
BOIXIÈRE Olivier		
PAU Aurore		
TRÉHEL Olivier		
GUÉRY Evelyne		
RIVIÈRE Serge		
MOREAU Monique		
CHATTON Elie		
SAMSON Solène		
FELIN Maël		
GABORIT Laurence		
JOURDAN Jean-Michel		
BUGEAUD Martine		Absente excusée
BOURSICOT Pascal		
MARTIN Gwénaëlle		